

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 décembre 2016

**Rapporteur :
Madame Marie-Christine
COUSTANS**

N° 8

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 14/12/2016
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/12/2016
(accusé de réception du 13/12/2016)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Décision modificative n° 3

Les décisions modificatives viennent modifier les autorisations budgétaires initiales pour tenir compte des événements de toute nature susceptibles de survenir en cours d'année tout en respectant l'équilibre du budget.

La décision modificative qui vous est présentée, a pour objet :

- L'utilisation de la ligne provisions pour dépenses imprévues;
- L'inscription de dépenses supplémentaires par modification de chapitres.

I/ L'utilisation de la ligne provision pour dépenses imprévues

La ligne 020.022.300 « provisions pour dépenses imprévues » permet de financer :

020.6718.111	Protocole transactionnel/ désordres 65 rue de la Providence (coût global : 90 000 €)	58 100,00 €
	Total	58 100,00 €

II/ L'inscription de dépenses supplémentaires par modifications de chapitres

Sur le budget principal :

414.2158.77001	Matériel sportif / Parcours Fitness à Creac'h Gwen (financé par le crédit travaux équipement de proximité)	25 000,00 €
020.2158.74102.	Achat de matériel/ protection et sécurité au travail (initialement prévu sur le crédit travaux budget CHSCT)	3 800,00 €
213.2313.64009	Installation rideaux occultants / école F.Le Guyader	1 352,40 €

33.2313.14028	Aménagement / labo des Arts au pôle Max Jacob (financé par le matériel du CMAD)	1 014,00 €
213.6574.720	Subventions associations enseignement du 1er degré Augmentation des effectifs (financées par le chapitre 011 service enseignement)	38 000,00 €
94.6238.950	Exposition photos aux halles de Quimper (financée par le crédits subventions aux commerces)	2 401,00 €
33.6574.810	Subvention culture Connexions (Décision du Conseil Municipal du 22/09/2016, financée par les crédits communication animation du patrimoine)	300, 00 €

A noter, également, par réduction de l'autofinancement, l'inscription complémentaire (+ 118 005 €) nécessaire au versement du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). Le montant global s'élève à 331 005 € (compte 73925).

Sur le budget annexe parkings en ouvrage :

2033	Avis d'insertion pour travaux / parking Théâtre de Cornouaille (financé par le crédit travaux correspondant)	1 200,00 €
------	---	------------

Sur le budget annexe zones d'activités :

La régularisation de ventes sur les zones d'activités nécessite également les écritures d'ordres de variations et de sortie de stocks de terrains aménagés (+ 776 875,00 €).

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de modifier les montants, votés par chapitre au budget primitif 2016, comme ci-après annexé.